

CHEF DE CHANTIER

Acteur du processus "REALISATION"

Objectif général du poste : Réaliser un chantier en assurant la sécurité de tous les intervenants et en prenant en compte la rentabilité et la satisfaction des clients. Représenter Hydrokarst sur le site.

1. Fonctions techniques

- 1.1 Préparer, organiser et piloter le chantier
- 1.2 Gérer les questions techniques, les adaptations, les modifications, ect ...
- 1.3 Mettre en œuvre et gérer le planning chantier et respecter les délais
- 1.4 Gérer sur site le matériel (entretien, approvisionnements)
- 1.5 Gérer sur site tous les intervenants (fournisseurs, sous-traitants, loueurs, ect ...), effectuer l'accueil sécurité
- 1.6 Encadrer et coordonner le personnel, évaluer le personnel, et remonter les propositions d'évolutions et de sanctions
- 1.7 Organiser et suivre les travaux, effectuer le contrôle et la coordination des tâches
- 1.8 Assister les équipes dans l'exécution des tâches complexes

2. Fonctions administratives

- 2.1 Prendre en compte les dossiers d'affaires (devis, cahier des charges, plannings, procédures, objectifs ...)
- 2.2 Remonter et transférer les informations aux chargés d'affaires ou aux conducteurs de travaux
- 2.3 Gérer les décomptes, les constats ou tout autre acte administratifs du chantier
- 2.4 Gérer les plans, réaliser les comptes-rendus, réunions de chantiers
- 2.5 Suivre et gérer le budget et les contraintes financières du chantier
- 2.6 Suivre et respecter le planning du chantier, effectuer le recalage du suivi de chantier
- 2.7 Gérer les conduites d'engins et moyens de levage en fonction des compétences et des habilitations
- 2.8 Gérer et suivre les commandes
- 2.9 Représenter la société sur site auprès des intervenants extérieurs
- 2.10 Renseigner tous les documents obligatoires du chantier sur site

3. Fonctions QSE

- 3.1 Animer les 1/4 d'h sécurité, effectuer l'accueil sécurité des intérimaires, présenter et expliquer les risques du chantier
- 3.2 Respecter et faire appliquer la politique QSE, et les consignes QSE applicables au site
- 3.3 Appliquer et respecter les attributions et les responsabilités en matière d'hygiène, de sécurité, de santé et en matière environnementale
- 3.4 Reçoit délégation conformément au MOD336

4. Hiérarchie

- 4.1 Sous le contrôle des directeurs de département ou d'agence, ou des chargés d'affaires, ou des conducteurs de travaux
- 4.2 Suivi et contrôle des chefs d'équipes et des techniciens
- 4.3 Autorisation d'achats conformément au MOD078